

Les principes d'organisation d'une copropriété



Public concerné : Tous professionnels de l'immobilier

Prérequis : Exercer un métier relevant de la loi Hoguet
Ordinateur, portable, connexion internet HD

Modalités d'accès : Formation en e-learning

Durée : 1 heure

Tarif : 19€ TTC

Date ou période : 6 mois

Horaires :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
 - Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
 - Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.
-

Lieu :

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à : contact@opcap.fr

Objectifs de la formation et compétences visées :

- > Maîtriser les rôles et les responsabilités des acteurs clés de la copropriété.
- > Comprendre les processus de prise de décision en assemblée générale et les différentes règles de majorité.
- > Acquérir les compétences nécessaires pour gérer efficacement les aspects financiers et techniques d'une copropriété.
- > Être capable d'identifier et d'appliquer les principales obligations légales régissant les copropriétés.

Les principes d'organisation d'une copropriété

1. Introduction

- Vue d'ensemble des enjeux de la copropriété
- Importance du cadre légal et des acteurs

2. Les acteurs de la copropriété

- Le syndicat des copropriétaires
- Le syndic (professionnel ou bénévole)
- Le conseil syndical et son rôle de contrôle

3. Les documents fondamentaux

- Règlement de copropriété : rôle, contenu, modification
- État descriptif de division : description, tantièmes, modification

4. L'assemblée générale

- Convocation, ordre du jour, tenue et déroulement
- Règles de majorité pour la prise de décisions
- Procès-verbal et contestation des décisions

5. Gestion financière et technique

- Budget prévisionnel et répartition des charges
- Fonds travaux : obligation, gestion, utilisation
- Entretien courant, plan pluriannuel et diagnostics obligatoires

6. Conclusion

- Récapitulatif des points clés
- Rôle des professionnels de l'immobilier
- Importance de la formation continue

Les principes d'organisation d'une copropriété

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
 - La dénomination du ou des modules suivis.
 - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.